

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

VOIRIE RÉSEAUX DÉPLACEMENTS 01 30 91 37 57

Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

Vérifier au préalable la nécessité d'une autorisation d'urbanisme au 01 30 91 89 92.

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT EN MAJUSCULES

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Société/Association N° Siret :

Adresse

Code postal Ville :

Téléphone : Adresse mail :@.....

Adresse des travaux ou du stationnement

Type de travaux - Mention obligatoire

Si les travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme, préciser les références

Travaux entrepris du /..... /..... au /..... /..... pour une durée de.....jours

SOLLICITE

Les périodes ne sont pas fractionnables : toute période commencée est due.

- ☐ **Permission de stationnement de véhicule utilitaire (travaux, déménagements...)** Payant dans les zones de stationnement réglementé : 17,20€ par place et par jour + 5€ frais de gestion

Marque Type

Immatriculation..... Tonnage du véhicule

..... place(s) x 17,20€ x.....jour(s) =.....€ + 5€ frais de gestion :€

- ☐ **Permission de stationnement pour échafaudage sur pieds** - 5,95€ par m² au sol et par semaine + 5€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 5,95€ x semaine(s) =€ + 5€ frais de gestion =€

- ☐ **Permission de stationnement pour échafaudage suspendu** – 2,35€ par m² au sol et par semaine + 5€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 2,35€ x semaine(s) =€ + 5€ frais de gestion =€

- ☐ **Installation de chantier (avec ou sans palissade) avec emprise sur le domaine public** - 3,55€ par m² au sol et par semaine + 5€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 3,55 € x semaine(s) =€ + 5€ frais de gestion =€

- ☐ **Dépôt de matériaux** - 3.55€ par m² au sol et par jour + 5€ frais de gestion

Préciser l'objet des travaux et le type de matériaux

..... m de long x m de large =..... m² de surface x 3.55€ xjour(s) =€ + 5€ frais de gestion =€

- ☐ **Dépôt de benne** - Forfait de 11 m² par jour – 38,70€ + 5€ frais de gestion

..... Forfait de 11 m² x jour x 38,70 € =.....€ + 5€ frais de gestion =€

☐ **Stationnement d'engin ou de véhicule pour chargement ou déchargement avec fermeture de rue** – 23,25€ par heure de fermeture + 5€ frais de gestion

..... heure(s) de fermeture x 23,25 € = € + 5€ frais de gestion = €

☐ **Permission de stationnement pour un bureau de vente ou une baraque de chantier** - 18€ par m² au sol et par mois + 15€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 18€ x mois =€ + 15€ frais de gestion =€

☐ **Permission pour enseigne commerciale**

Joindre plan de masse, situation, côté de rue, photo de façade (de loin et de près), descriptif détaillé
Travaux limités à l'échelle et petit outillage : **gratuit**

☐ **Permission pour terrasse et contre terrasse en structure couverte**

79,40€ par m² au sol et par an + 25€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 79,40€ =€ + 25€ frais de gestion =€

☐ **Permission pour terrasse et contre terrasse non couverte, étalage, contre étalage (fermé ou non fermé)** - 19,80€ par m² au sol et par an + 25€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 19,80€ =€ + 25€ frais de gestion =€

☐ **Permission pour terrasse et contre terrasse non couverte, étalage, contre étalage (fermé ou non fermé)** 1,70€ par m² au sol et par mois + 15€ frais de gestion

..... m de long x m de large = m² de surface x 1,70€ =€ + 15€ frais de gestion =€

☐ **Stationnement d'un véhicule de vente ambulante**

Marque Type

Immatriculation..... Tonnage du véhicule

○ 56,85 € par 20m² et par mois + 15€ frais de gestion

..... emplacements 20 m² x mois x 56,85€ =€ + 15€ frais de gestion =€

○ 27,05€ par 20m² et par semaine + 5€ frais de gestion

..... emplacements 20 m² x semaine x 27,05€ =€ + 5€ frais de gestion =€

○ 16,25€ par 20m² et par jour + 5€ frais de gestion

..... emplacements 20 m² x jour x 16,25€ =€ + 5€ frais de gestion =€

☐ **Permission de voirie pour bateau** (joindre plan de côté) : **gratuit**

☐ **Chevalet, calicot, kakémono mobiles, hors enseigne, pré enseigne et publicité** – 40,85€ + 15€ frais de gestion par unité et par an

..... x 40,85 € =€ + 15€ =€

TOTAL DE LA REDEVANCE

Un arrêté municipal vous sera transmis dans les plus brefs délais. Le délai habituel est de 10 jours à compter de la date de la demande. L'arrêté précisera le montant de la redevance, un titre de recette émis par le Trésor Public vous parviendra ensuite. Dès réception de l'arrêté, il vous appartient de l'afficher à l'emplacement des travaux dans un délai suffisant pour que les riverains et les usagers soient informés. Vous serez alors autorisés à réaliser les travaux. Il devra être présenté en cas de contrôle par les services municipaux. Aucune barrière ne sera fournie par la ville.

Une place de stationnement correspond à 10 m² soit 5 m x 2 m. Une autorisation d'urbanisme sera demandée au préalable.

Tarifs issus de la décision du 1^{er} avril 2025 valables du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Fait aux Mureaux, le

Signature du demandeur